

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET AMENAGEMENT DE
TERRITOIRE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA D'EL BAYADH

AVIS D'INFRACTUOSITE DE 9^{eme} Avis d'appel d'offre national ouvert
avec exigence des capacités minimales

Numéro d'identification fiscal (NIF)099632010774718

Conformément A L'article 40 Alinea 02 Du Décret Présidentiel N° 15-247 Du 2 Dhou El Hidja 1436 Correspondant Au 16 Septembre 2015 Portant Réglementation Des Marches Publics Et Des Délégations De Service Public et la loi N°12-23 du 06-08-2023 portant réglementation des marchés publics Et Conformément De L'extrait De La Commission D'Ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres N°49 /2026 Du 21/06/2026. L'office De Promotion Et De Gestion Immobilière El Bayadh Déclare Que Le huitième avis N°43/2026 du 07/06/2026 et Portant Réalisation des 80/400/1300/2000 Logements Publics Locatifs y compris VRD a EL BAYADH lot 07, Programme Complémentaire 2024 à EL-BAYADH Est Infructueux .

Et ce que pour les motifs suivant

- Aucun Soumissionnaire n'a participé .

En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de 10 jours à partir de la 1ère parution du présent avis d'avis d'infructuosité.